

P É D A G O G I E

Objectifs pédagogiques

Avoir une vision globale des dispositions applicables et appliquées en matière de droit de l'environnement.

Compétences visées

Amélioration des connaissances pratiques en droit de l'environnement et réflexions sur l'exercice professionnel.

Public visé et prérequis

Toute personne intéressée par le droit de l'environnement : magistrat.e.s, avocat.e.s, juristes associatifs, étudiant.e.s. Une maîtrise des techniques juridiques contentieuses est préférable.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant à la formation.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Questionnaire d'évaluation des acquis. la

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de fin de formation.

Méthode pédagogique

expositive.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un.e participant.e.

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 et aux critères de la décision du CNB n° 2023-002 du 17 novembre 2023) SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75

Durée de la formation : dix heures - Formation payante

Tarifs

Avocat adhérent SAF : 80 TTC • Avocat non adhérent : 100€ TTC

Avocat au barreau de Strasbourg : gratuit

Elève-avocat, étudiant, enseignant, associatif : entrée libre dans la limite des places disponibles

Déjeuner et soirée du 30 janvier 2026 : Repas 20€ • Soirée offerte sur inscription

PRISE EN CHARGE FIF-PL

Attention, cette formation n'est pas prise en charge à titre individuel par le FIF-PL et peut impacter votre budget de formation.

Pour valider la formation, il vous sera INDISPENSABLE :

d'émarguer la feuille de présence à chaque session de formation.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées à l'issue du colloque.

SAF

SYNDICAT DES
AVOCAT-ES DE FRANCE

COLLOQUE ENVIRONNEMENT
VENDREDI 30 & SAMEDI 31 JANVIER 2026

à L'ORDRE DES AVOCATS

3 rue du Général Frère
67000 Strasbourg
Salle Baumann

& au Cinéma VOX

17 rue des Francs-Bourgeois
67000 Strasbourg



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

S BARREAU DE
STRASBOURG



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Syndicat des Avocat.es de France

34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26

Email saforg@orange.fr

Places limitées

Clôture des inscriptions
le 29 janvier 2026 à 18h

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

www.lesaf.org

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Journée de formation sur les enjeux juridiques de la gestion, du partage et de la protection de la ressource en eau face aux défis climatiques et aux pollutions.

De la raréfaction des nappes phréatiques aux pollutions industrielles et agricoles en passant par les conflits d'usage, l'eau est devenue un enjeu majeur de contentieux où se cristallisent les tensions entre intérêts économiques, préservation de l'environnement et droits fondamentaux des populations.

Ces dernières années ont vu se multiplier les situations de stress hydrique, les scandales sanitaires liés à la contamination des ressources et les mobilisations citoyennes contre l'accaparement de l'eau par certains acteurs économiques. Le changement climatique accentue ces tensions et rend plus urgente que jamais une approche juridique adaptée à ces nouveaux défis.

Les batailles de l'eau prennent des formes diverses face auxquelles le droit et la justice peuvent et doivent être mobilisés. De la contestation des autorisations de prélèvement aux recours contre les pollutions diffuses, en passant par les enjeux de gouvernance des bassins versants et l'accès à l'eau comme droit humain fondamental, les juristes et avocats sont appelés à intervenir sur un champ contentieux en pleine expansion. Les collectifs citoyens, les associations de protection de l'environnement et les populations affectées ont besoin d'être

accompagnés face à des procédures souvent complexes et des rapports de force déséquilibrés.

Si les colloques académiques et institutionnels sur la thématique de l'eau ne manquent pas, cette journée de formation s'en distingue par son approche opérationnelle. L'objectif n'est pas de dresser un état des lieux théorique de la ressource ou d'analyser abstraitement les politiques publiques de l'eau, mais bien de fournir aux avocats et aux acteurs associatifs des outils juridiques immédiatement mobilisables. En réunissant praticiens du droit, acteurs de terrain engagés et experts des politiques de l'eau, cette journée de formation entend croiser les regards pour dégager des stratégies contentieuses efficaces. Les retours d'expérience des intervenants, qu'ils soient hydrogéologues, juristes d'associations ou responsables de comités de bassin, permettront d'identifier les leviers d'action les plus pertinents et les écueils à éviter.

L'objet de cette journée de formation sera d'appréhender les différentes dimensions – quantitative, qualitative, institutionnelle et humaine – des contentieux de l'eau, et de maîtriser les outils juridiques permettant de défendre efficacement la ressource et ceux qui la protègent.

PROGRAMME DU COLLOQUE

VENDREDI 30 JANVIER À L'ORDRE DES AVOCATS

MATIN

8h30 CAFÉ D'ACCUEIL

8h45 Accueil de Stéphane MAUGENDRE, Président du SAF, Gabriella CARRAUD, section SAF-Strasbourg et Laure ABRAMOWITCH, commission environnement

9h Intervention liminaire : **gestion et partage de la ressource**, Daniel REININGER, vice-président du Comité de bassin Rhin-Meuse, ancien Président de Alsace Nature

9h30-11h TABLE RONDE N°1

Eau et quantité

MODÉRATEUR : Thomas DUBREUIL, avocat du barreau de Vannes

Marie BOMARE, juriste à Nature Environnement 17

Anne MORWENN PASTIER, hydrogéologue

11h-12h30 TABLE RONDE N°2

Eau et pollutions

MODÉRATRICE : Laure ABRAMOWITCH, avocate au barreau de Dijon

Cristina BARREAU, coordinatrice du programme sur les déchets aquatiques à Surfrider

Bernard SCHMIDT du collectif Eau 88 contre Nestlé à Vittel et président de Vosges Nature Environnement

DÉBAT AVEC LA SALLE

APRÈS-MIDI

12h30-14h

PAUSE DÉJEUNER (inscription obligatoire)

14h-15h30 TABLE RONDE N°3

Eau et gouvernance

MODÉRATRICE : Lucile STAHL, avocate au barreau de la Drôme

Hélène ARAMBOUROU, France Stratégie, Haut Commissariat à la stratégie et au plan

Thierry BURLLOT, ancien conseiller régional, président du comité bassin Loire-Bretagne, Agence de l'Eau

15h30-17h TABLE RONDE N°4

Eau et droits humains

MODÉRATEUR : Antoine CLERC, avocat au barreau de Lyon

Emma FEYEU, juriste à Notre Affaire A Tous

Elise DULOUTRE, Référente juridique et plaidoyer, Solidarités International

DÉBAT AVEC LA SALLE

17h30 CLÔTURE DU COLLOQUE

19h SOIRÉE (sur inscription obligatoire)

SAMEDI 31 JANVIER AU CINÉMA VOX

Pré-réervations en ligne : www.cine-vox.com/film/629067/ (l'achat du billet donne accès à la matinée)

9h30 ACCUEIL

9h45-12h15

Matinée de réflexion

en présence de Michel Forst, Rapporteur Spécial de l'ONU sur les Défenseur.e.s de l'Environnement, et de représentants de Amnesty international, la LDH, le SAF, le Syndicat de la magistrature et Terres de luttés

PAUSE DÉJEUNER

13h30

PROJECTION DU FILM

« Soulevements »

de Thomas LACOSTE

DÉBAT AVEC LA SALLE

www.soulevements-lefilm.org

